Réf. Farde e-Assemblées : 2478344

N° OJ : **140**

Projet d'Arrêté - Conseil du 05/09/2022

Objet : Asbl "ZIJ-Kant".- Subside : 5.000,00 EUR.

Le Conseil communal,

Vu l'article 117 de la Nouvelle Loi Communale;

Vu les crédits à l'article 84201/33202 du budget ordinaire 2022;

Considérant que dans le cadre des actions entreprises par la Ville de Bruxelles pour promouvoir l'égalité des chances, des subsides peuvent être accordés à différentes asbl et ONG;

Considérant que l'asbl "ZIJ-Kant" organise, le 4 novembre, une conférence à l'occasion de la Journée européenne de l'inégalité salariale à l'Hôtel de Ville;

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

Arrête :
Article unique : un subside d'un montant de 5.000,00 EUR est octroyé à l'asbl "ZIJ-Kant" (412.850.014) à l'article 84201/33202 du budget ordinaire 2022 (Eng : 22/26637).

Annexes :